

## Les anciens châteaux du baron Dupin

La bonne administration du département des Deux-Sèvres rapporte à son premier préfet les titres de chevalier de l'Empire et de baron, obtenus presque coup sur coup les 5 août et 19 décembre 1809. Âgé de 32 ans lors de sa nomination en 1800, Dupin reste en poste à Niort jusqu'en 1813. Son rappel à Paris ne le détourne pas du vif intérêt qu'il porte au département : en témoignent d'une part une contribution au premier volume des *Mémoires des Antiquaires de France* paru en 1817, et d'autre part l'obtention en 1822 du fameux prix Montyon. L'Institut le lui décerne en effet pour le manuscrit augmenté et mis à jour de son *Mémoire*

Le préfet Dupin par Pauline Goujon, 1841. Musée d'Agesci, Niort.



Renand Berthrand - Musées de Niort

*statistique du département des Deux-Sèvres* qui avait paru en 1804 (an XII)<sup>1</sup>. La composition de ce mémoire ne se prêtant pas aux longs développements historiques, Dupin, qui répondait à une instruction du gouvernement, s'était borné à y signaler les principaux monuments des quatre arrondissements qu'il administrait (Thouars, Parthenay, Niort et Melle). Une nouvelle enquête ministérielle lui offre quelques années plus tard l'occasion de faire œuvre d'érudition : à la demande d'une liste, le préfet des Deux-Sèvres répond par l'envoi d'une véritable *Notice sur les anciens châteaux*. Parce que non publié, c'est l'ouvrage le moins connu de Dupin. Il mérite à plus d'un titre d'être tiré de ce regrettable oubli.

Rédigé dans le courant de 1810, le rapport s'inspire naturellement du matériel documentaire dont pouvait disposer le préfet ; ainsi reconnaît-on sans peine des passages de l'histoire de Thouars de Drouyneau de Brie (1742) dans l'étude du château et de la chapelle placée en tête de la notice. Mais Dupin, qui a habité Paris, ajoute une judicieuse comparaison avec la cour de l'hôtel de Soubise, elle aussi encadrée d'un portique. Surtout il note les dégradations survenues pendant la Révolution, il fait le point sur l'état des bâtiments, souvent mauvais. Signalant l'humidité qui détériore les peintures de la galerie d'Oiron, le baron indique qu'il les a vues dix ans auparavant – notation de temps qui rappelle indirectement la tournée de rigueur de 1800 consécutive à son installation dans le département. Après l'évocation de la pièce où la Montespan préparait elle-même des bouillons pour les pauvres malades – anecdote dans la veine de ce que rapporte Saint-Simon –,

on apprend que le châtelain d'Oiron s'était retranché dans de petits appartements aménagés au rez-de-chaussée. Comme s'en fait encore l'écho Mérimée en 1840, les grands appartements du premier, très délabrés, servent à entreposer la récolte de blé ! Les trente autres châteaux étudiés à la suite appellent la publication intégrale du rapport Dupin, qui s'achève par une notice complémentaire sur les anciennes abbayes, également inédite.

Au détour de cette somme de données historiques, qu'il est le premier à réunir, reparaît alors (dans l'article consacré à l'abbaye des Châtelliers) le projet de canal de jonction entre la Sèvre et le Clain déjà exposé en l'an XII. S'il a écarté de son dessein les recherches « sans fruit pour l'histoire comme pour les arts », le préfet n'omet pas non plus de signaler les réutilisations possibles – ainsi à Coulonges, le plus bel édifice de l'arrondissement de Niort, bâti en 1544. Aux tours médiévales, vestiges de la féodalité, le goût de l'Empire, hérité des Lumières, préfère généralement la régularité, la commodité d'habitation des bâtiments des Temps modernes, largement éclairés et précédés de vastes dégagements, avenues et avant-cours. Trop souvent, déplore l'auteur, la conservation de symboles démodés l'a emporté sur l'introduction du progrès des arts... Voilà l'aperçu de la richesse d'une cinquantaine de pages manuscrites, où l'on rencontre encore Mélusine et La Fontaine (*Le juge de Melle*), et dont l'édition est en préparation.

Grégory Vouhé

1. *Les Deux-Sèvres par le préfet Dupin*, introduit et annoté par Pierre Arches, Geste éditions / Archives départementales des Deux-Sèvres, 2004.

## Faïence de Nevers

Marie de La Tour, duchesse de La Trémoille, avait du goût pour les carreaux de faïence comme ils s'en voyait au Palais du Luxembourg. Aussi commanda-t-elle à Nevers un luxueux carrelage pour la plus belle pièce de son appartement neuf : le Grand Cabinet<sup>1</sup>. Ces carreaux armoriés sont célèbres depuis la publication dès 1865 du marché de commande, comme le rappelle Jean Rosen, directeur de recherches au CNRS, dans l'ouvrage qu'il vient de consacrer à la faïence de Nevers. Le

document précise ainsi que 432 carreaux entiers et 96 demis devaient être réalisés, à raison de 6 et 3 sols pièce, pour un montant de 144 livres. Surtout il permet de dater la commande, passée le 2 octobre 1636 au fameux « maître potier en vaisselle de faïence », noble Antoine Conrade, alias Corade, qui pour la première fois signe en francisant son nom. Le carrelage ayant été dispersé au milieu des années 1860, des exemplaires appartiennent à de nombreux musées ; celui de Thouars possède la plus

importante série. Peu après avoir publié son ouvrage sur *L'Art de la terre chez les Poitevins* (1864), Benjamin Fillon en a donné un au musée de Sèvres qui a la particularité de porter au revers la marque « LA 1636 », le tout judicieusement reproduit par Rosen. **G. V.**

*La Faïence de Nevers 1585-1900*, de Jean Rosen, t. I *Histoire et techniques*, t. II, *L'Age d'or du XVIII<sup>e</sup> siècle*, éd. Faton, 240 et 400 p., près de 1 000 ill., 178 €

1. G. Vouhé, *Le château de Thouars et ses jardins*, *Revue historique du Centre-Ouest*, t. I, 2<sup>e</sup> sem. 2002, et « Du nouveau sur le château de Thouars », t. VIII, 1<sup>er</sup> sem. 2009.

## Murat dans les Deux-Sèvres

**P**ar décret impérial du 15 août 1808 Murat est fait roi de Naples et de Sicile. En contrepartie, Napoléon lui impose d'abandonner les nombreuses propriétés qu'il possédait en France. Huit ans auparavant Joachim Murat épousait Caroline Bonaparte, sœur du Premier Consul ; le mariage religieux n'est cependant pas célébré avant le 4 janvier 1802. Au lendemain de celui-ci, Murat achète pour 500 000 francs l'hôtel de Thélusson, chef-d'œuvre de Ledoux, tandis qu'il venait tout juste de faire l'acquisition d'un grand domaine dans les Deux-Sèvres, la terre de La Mothe-Saint-Héray. Achetée 470 000 francs le 15 décembre 1801 elle produisait un revenu annuel de 32 000 francs. Rien n'étant trop beau, les Murat s'offrent l'Élysée en mars 1805. Ces possessions reflétaient l'état d'une fortune qui ne cessait de s'accroître. Maréchal en 1804, Murat venait d'être promu dans les premiers jours de février 1805 Grand

Amiral, prince impérial, grand aigle de la Légion d'honneur, chef de la douzième cohorte – celle dont le chancelier convoite le château de Thouars quelques mois plus tard...

À l'exposition départementale de 1840, l'imprimerie niortaise Robin et C<sup>ie</sup> présente une litho du château de La Mothe-Saint-Héray qui se retrouve ensuite dans l'ouvrage de Charles Arnauld qu'elle édite en 1843 : *Monuments religieux, militaires et civils du Poitou. Deux-Sèvres*. Lithographiés par E. Conte, les dessins qui l'illustrent ont été exécutés d'après nature par Baugier.

Né à Niort, Pierre-Antoine Baugier était membre de la société de statistique. Il publie dans ses *Mémoires* un certain nombre d'études, et notamment celle des collections du Cabinet des estampes de la Bibliothèque nationale relatives au département des Deux-Sèvres. La diffusion par la gravure de son dessin

de l'ancienne possession du prince Murat coïncide exactement avec la vente du château en novembre 1840. Trois ans plus tard, comme l'enseigne Charles Arnauld, la destruction du monument est bien avancée. Sans le témoignage graphique de Baugier, on n'en conserverait aucun souvenir. Selon le *Mémoire statistique* de 1804, c'était pourtant un des plus beaux châteaux du département, baigné par les eaux de la Sèvre ; très ancien, il avait été rebâti par M. de Parabère, gouverneur du Poitou. La vente de 1840 découlait du retour à l'Etat de ce domaine à la mort de son dernier propriétaire, le général Mouton, à qui l'Empereur avait conféré le titre de comte de Lobau, avec majorat formé par la terre de La Mothe, le 1<sup>er</sup> janvier 1810.

**Grégory Vouhé**

Tirage de luxe de la litho de Conte d'après Baugier, médiathèque de Poitiers.

